

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Décembre 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.772.808, un actif net de D : 1.765.181 et un déficit de D : 55.251 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la « C.I.L » et « Attijari Leasing » représentent respectivement, à la clôture de l'exercice, 11,24% et 11,32% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 19 Mars 2014

Le Commissaire Aux Comptes :

FINOR

Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	<u>1 201 812,305</u>	<u>1 722 776,610</u>
Actions et droits rattachés		813 486,729	892 226,408
Obligations et valeurs assimilées		301 492,432	693 679,237
Titres des Organismes de Placement Collectif		86 833,144	136 870,965
Placements monétaires et disponibilités		<u>570 995,477</u>	<u>1 038 554,791</u>
Placements monétaires	5	497 571,300	1 026 715,809
Disponibilités		73 424,177	11 838,982
Créances d'exploitation	6	<u>-</u>	<u>1 435,068</u>
TOTAL ACTIF		<u>1 772 807,782</u>	<u>2 762 766,469</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	3 531,481	9 860,244
Autres créditeurs divers	8	<u>4 095,230</u>	<u>3 154,106</u>
TOTAL PASSIF		<u>7 626,711</u>	<u>13 014,350</u>
ACTIF NET			
Capital	13	1 730 692,661	2 715 984,277
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		2,645	20,976
Sommes distribuables de l'exercice en cours		34 485,765	33 746,866
ACTIF NET		<u>1 765 181,071</u>	<u>2 749 752,119</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 772 807,782</u>	<u>2 762 766,469</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année</i> 2013	<i>Année</i> 2012
Revenus du portefeuille-titres	9	75 168,559	56 593,717
Dividendes		50 840,168	41 994,019
Revenus des obligations et valeurs assimilées		24 328,391	14 599,698
Revenus des placements monétaires	10	26 436,647	20 161,105
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		101 605,206	76 754,822
Charges de gestion des placements	11	(46 556,855)	(43 568,803)
REVENU NET DES PLACEMENTS		55 048,351	33 186,019
Autres charges	12	(7 466,655)	(4 452,549)
RESULTAT D'EXPLOITATION		47 581,696	28 733,470
Régularisation du résultat d'exploitation		(13 095,931)	5 013,396
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		34 485,765	33 746,866
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		13 095,931	(5 013,396)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(107 878,843)	(55 572,738)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		5 667,889	(109,892)
Frais de négociation		(621,689)	(1 123,111)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(55 250,947)	(28 072,271)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année</i> 2013	<i>Année</i> 2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>(55 250,947)</u>	<u>(28 072,271)</u>
Résultat d'exploitation	47 581,696	28 733,470
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(107 878,843)	(55 572,738)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	5 667,889	(109,892)
Frais de négociation de titres	(621,689)	(1 123,111)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(30 093,782)</u>	<u>(3 932,871)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(899 226,319)</u>	<u>1 903 836,980</u>
Souscriptions		
- Capital	40 267,024	1 835 433,306
- Régularisation des sommes non distribuables	(582,464)	70 751,507
- Régularisation des sommes distribuables	669,793	6 840,715
Rachats		
- Capital	(943 809,736)	(8 789,802)
- Régularisation des sommes non distribuables	21 666,203	(316,501)
- Régularisation des sommes distribuables	(17 437,139)	(82,245)
- Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(984 571,048)</u>	<u>1 871 831,838</u>
ACTIF NET		
En début de période	2 749 752,119	877 920,281
En fin de période	1 765 181,071	2 749 752,119
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	26 440	8 568
En fin de période	17 644	26 440
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>100,044</u>	<u>104,000</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>(2,58%)</u>	<u>1,75%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 16 Septembre 2010 à l'initiative de la société « Hélion Capital » et la «BIAT » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 03 Novembre 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BIAT. Le gestionnaire étant Hélion Capital.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2013 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 1.201.812,305 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Actions & droits rattachés		954 806,566	813 486,729	46,09%
<u>Actions et droits rattachés admis à la côte</u>		954 806,566	813 486,729	46,09%
ASSAD	13 111	129 757,786	91 396,781	5,18%
NBL	10 600	88 141,304	72 164,800	4,09%
TPR	17 550	95 694,842	74 780,550	4,24%
SFBT	3 904	49 902,858	51 895,872	2,94%
BT	8 028	69 948,771	73 833,516	4,18%
MAGASIN GENERAL	2 100	58 587,957	61 175,100	3,47%
MONOPRIX	4 934	137 716,812	115 835,518	6,56%
AIR LIQUIDE	344	120 056,661	92 873,120	5,26%
ASTREE	1 059	79 655,770	54 602,040	3,09%
EURO-CYCLES	2 161	19 521,290	19 907,132	1,13%
ONE TECH HOLDING	15 940	103 610,000	103 339,020	5,85%
DA ALIQU 1/11 02092013	8	253,819	199,280	0,01%
DA NBL 1/45 J01012013	10 600	1 958,696	1 484,000	0,08%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		301 640,000	301 492,432	17,08%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		301 640,000	301 492,432	17,08%
BTA 07-2014-8,25%	100	108 080,000	104 498,949	5,92%
BTA 10-2018-5,50%	200	193 560,000	196 993,483	11,16%
Titres des Organismes de Placement Collectif		86 068,997	86 833,144	4,92%
FCP Hélon Monéo	839	86 068,997	86 833,144	4,92%
TOTAL		1 342 515,563	1 201 812,305	68,08%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			67,79%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2012	1 747 554,120	13 206,357	(37 983,867)	1 722 776,610	-
Acquisitions de l'exercice					
Titres cotés Bons du trésor assimilables (BTA)	386 917,290			386 917,290	
Titres OPCVM	1 968 348,614			1 968 348,614	
Cessions de l'exercice					
Titres cotés	(360 036,695)			(360 036,695)	15 713,085
Titres OPCVM Bons du trésor assimilables (BTA)	(2 016 141,766)			(2 016 141,766)	(5 919,196)
	(384 126,000)			(384 126,000)	(4 126,000)
Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres			(107 878,843)	(107 878,843)	
Variations des intérêts courus		(8 046,905)		(8 046,905)	
Soldes au 31 décembre 2013	1 342 515,563	5 159,452	(145 862,710)	1 201 812,305	5 667,889

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 497.571,300, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:	-	493 485,926	497 571,300	28,19%
Attijari Leasing pour 90 jours (au 08-01-2014)	-	197 499,692	199 802,688	11,32%
CIL pour 100 jours (au 26-02-2014)	-	197 226,696	198 435,014	11,24%
SOTUVER pour 90 jours (au 18-02-2014)	-	98759,538	99333,598	5,63%
TOTAL		493 485,926	497 571,300	28,19%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			28,07%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique présente au 31 décembre 2013 un solde nul, contre D : 1.435,068 au 31/12/2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat (BTA)	-	1 435,068
Total	-	1 435,068

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à D : 3.531,481, contre D : 9.860,244 au 31/12/2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	2 954,781	9 034,426
Rémunération du dépositaire	576,700	825,818
Total	3 531,481	9 860,244

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à D : 4.095,230, contre D : 3.154,106 au 31/12/2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du commissaire aux comptes	3 345,622	2 139,773
Redevance du CMF	150,151	151,231
Etat, retenue à la source	443,309	629,752
Autres	156,148	233,350
Total	4 095,230	3 154,106

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 75.168,559, contre D : 56.593,717 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2013	Année 2012
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	24 328,391	14 599,698
<u>Dividendes</u>		
-des titres cotés	28 576,020	10 683,560
-des titres OPCVM	22 264,148	31 310,459
TOTAL	75 168,559	56 593,717

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 26.436,647, contre D : 20.161,105 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2013	Année 2012
Intérêts des comptes à terme	1 157,260	3 114,564
Intérêts des billets de trésorerie	24 043,449	7 164,097
Intérêts des bons de trésor à court terme (BTC)	1 185,371	9 853,077
Intérêts des dépôts à vue	50,567	29,367
TOTAL	26 436,647	20 161,105

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 46.556,855, contre D : 43.568,803 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	43 741,230	41 198,854
Rémunération du dépositaire	2 815,625	2 369,949
Total	<u>46 556,855</u>	<u>43 568,803</u>

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2013 à D : 7.466,655, contre D : 4.452,549 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance CMF	2 386,134	1 991,932
Honoraires commissaire aux comptes	4 922,821	2 249,806
Services bancaires	0,780	3,638
Publications	148,920	200,073
Autres	8,000	7,100
Total	<u>7 466,655</u>	<u>4 452,549</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2012

Montant	2 715 984,277
Nombre de parts émises	26 440
Nombre de copropriétaires	25

Souscriptions réalisées

Montant	40 267,024
Nombre de parts émises	392
Nombre de copropriétaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(943 809,736)
Nombre de parts rachetées	(9 188)
Nombre de copropriétaires sortants	(10)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(107 878,843)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	5 667,889
Régularisation des sommes non distribuables	21 083,739
Droits de sortie	-
Frais de négociations	(621,689)

Capital au 31-12-2013

Montant	1 730 692,661
Nombre de parts	17 644
Nombre de copropriétaires	17

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	2013	2012	2011
Revenus des placements	5,759	2,903	2,063
Charges de gestion des placements	(2,639)	(1,648)	(1,649)
Revenus net des placements	3,120	1,255	0,414
Autres charges	(0,423)	(0,168)	(0,314)
Résultat d'exploitation (1)	2,697	1,087	0,099
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,742)	0,190	0,158
Sommes distribuables de l'exercice	1,955	1,276	0,258
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(6,114)	(2,102)	2,053
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,321	(0,004)	0,422
Frais de négociation	(0,035)	(0,042)	(0,085)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(5,828)	(2,148)	2,419
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(3,131)	(1,062)	2,489
Droits d'entrée et droits de sortie	-	-	0,029
Résultat non distribuable de l'exercice	(5,828)	(2,148)	2,419
Régularisation du résultat non distribuable	1,195	2,664	(0,212)
Sommes non distribuables de l'exercice	(4,633)	0,515	2,207
Distribution de Dividendes	1,277	0,257	-
Valeur liquidative	100,044	104,000	102,465
Ratios de gestion des placements			
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	2,59%	1,60%	1,63%
Autres charges / actif net moyen	0,41%	0,16%	0,31%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,92%	1,24%	0,25%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP Héliion Actions Défensif" est confiée à la Société de gestion "Héliion Capital". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit:

- Une rémunération en hors taxes de 1,55% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien

- Une commission de surperformance si "FCP Héliion Actions Défensif " réalise un rendement supérieur à un taux objectif égal au cinquième du taux d'évolution de TUNINDEX. Cette commission, qui est de 20% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement réalisé et l'objectif de rendement calculé sur la base de l'indice de TUNINDEX affiché par la BVMT à la date de calcul de la V.L.

La BIAT assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum annuel de D : 1.000 dinars HT.